



PROGRAMME :

A partir de **7h30** retrait des dossards et inscriptions

Départ course S (21 km) **9h15** Hommes Femmes de + 18 ans

Départ course A et A2 (10 km solo et duo) **9h30** Hommes Femmes de +16 ans

Départ des marcheurs (7 km) **9h35** Hommes Femmes Enfants

Départ courses enfants B-C-D à partir de **11h00** **Course B (1,8 km** réservé aux enfants de 12 à 15 ans)

Course C (1 km réservé aux enfants de 10 à 11 ans)

Course D (700 m réservé aux enfants de 5 à 9 ans)

A partir de **12h00** remise des récompenses des courses **S – A – A2**

Départ pour toutes les courses à la plaine de jeux de Louhans-Chateaufort

INSCRIPTIONS COURSES S – A – A2 :

Les courses S – A – A2 sont ouvertes aux hommes et aux femmes ayant plus de 16ans, licenciés FFA ou titulaires d'un Pass'running ou d'un certificat médical conforme.

Pour les mineurs de 16 et 17 ans, en plus du certificat médical il est demandé une autorisation écrite des parents téléchargeable sur le site www.chronopuces.fr

Dans le cadre de l'informatisation de notre organisation, il est demandé aux participants de s'inscrire avant le 2 Septembre 2019 par Internet sur le site www.chronopuces.fr

Une majoration de 3 € par coureur sera appliquée pour les inscriptions le jour de la course sur les courses **S – A – A2**. Pour toutes ces courses, clôture impérative des inscriptions une demi heure avant le départ.

Retrait des dossards à partir de **7h30**, aucun dossard ne sera envoyé par la poste. Pensez à vos épingles (non fournies par l'organisation).

CERTIFICAT MEDICAL :

Il est obligatoire pour participer aux courses **S – A – A2** d'être muni d'une licence **FFA** de la saison en cours ou d'un Pass'running délivré par cette même fédération (photocopie) ou d'un **certificat médical** attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition (photocopie).

INSCRIPTIONS COURSES B – C – D (enfants mineurs à partir de 5 ans jusqu'à 15 ans) :

Inscription uniquement le jour de la course, sans classement officiel, tous les enfants seront placés sous la responsabilité de leurs parents et devront obligatoirement présenter une décharge signée par un des parents.

Document téléchargeable sur le site www.bressemarathon.com ou à récupérer aux inscriptions le jour de la course. Pas de frais d'inscription pour les courses enfants. Certificat médical non obligatoire

INSCRIPTION POUR LES MARCHEURS :

3 € uniquement le jour de l'évènement, certificat médical non obligatoire.

ASSURANCE :

Responsabilité civile : L'association de Bresse Marathon organisatrice de l'évènement, est couverte par une police d'Assurance souscrite auprès du Crédit Mutuel à LOUHANS.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence sportive. Il incombe aux autres coureurs de s'assurer personnellement.

Tous les coureurs participent aux épreuves sous leur entière responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

SERVICE MEDICALE ET SECURITE :

La couverture médicale le jour des épreuves sera assurée par un médecin et la Croix Rouge Française.

La sécurité sur le parcours défini par l'organisation sera assurée par les signaleurs officiels de l'Association Bresse Marathon. Un service de sécurité identifié sera mis en place sur le point de rassemblement de l'évènement.

RAVITAILLEMENT :

Sur les courses **S – A – A2** : Ravitaillement aux km 5 - 10 - 15 et à l'arrivée de la course selon la réglementation en vigueur.

CHARTE DU COUREUR :

Tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent jusqu'à l'arrivée des secours.
Tout abandon de matériel, tout jet de déchets, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors course du coureur fautif.

Les coureurs veilleront à adopter une tenue en adéquation avec les conditions météo du moment (veste de pluie, casquettes, crème solaire...)

Les participants s'engagent à respecter l'environnement dans les espaces traversés, respecter le code de la route et sont invités à la plus grande courtoisie envers les riverains, les spectateurs, les bénévoles et organisateurs.

DROIT A L'IMAGE :

De par son engagement à notre course, le participant autorise l'organisation de Bresse Marathon , les partenaires et les médias (presse) à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître, ceci dans le cadre de reportage ou de promotion et communication de l'évènement.

ANNULATION

En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants, l'autorité administrative ou l'organisation et l'équipe médicale se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve.
Aucun remboursement des frais d'engagement ni aucune autre indemnité ne sera effectué.